

Viktoria Apel, *Information structure in Fula-Serer. A detailed study of Pular in comparison with its relatives*

Stéphane Robert



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lla/1393>

DOI : 10.4000/lla.1393

ISSN : 2822-7468

Éditeur

Llacan UMR 8135 CNRS/Inalco

Référence électronique

Stéphane Robert, « Viktoria Apel, *Information structure in Fula-Serer. A detailed study of Pular in comparison with its relatives* », *Linguistique et langues africaines* [En ligne], 8(1) | 2022, mis en ligne le 30 juin 2022, consulté le 14 octobre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/lla/1393> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lla.1393>

Viktoria Apel, *Information structure in Fula-Serer. A detailed study of Pular in comparison with its relatives (Asien- und Afrika-Studien der Humboldt-Universität zu Berlin 54)*, Wiesbaden, Harrassowitz Verlag, 2020, xxiv + 412 p.

Par Stéphane Robert

CNRS, UMR 8135 Langage, langues et cultures d'Afrique (LLacan)

Peul (*Fula* en anglais) est le terme générique utilisé pour désigner une langue de la famille atlantique parlée dans treize pays à l'intérieur d'une large bande sahélienne qui s'étend du Sénégal et de la Mauritanie, à l'ouest, jusqu'au Tchad et à la République centrafricaine, à l'est. On lui reconnaît, en général, dix variantes dialectales, avec les habituelles difficultés de délimitation que pose un continuum dialectal. Le terme de « *Pular* » (qui apparaît dans le sous-titre de l'ouvrage) désigne la variante parlée principalement en Guinée dans la région du Fuuta Jaloo (mais aussi en Guinée-Bissau et au Sénégal) qu'il convient de distinguer du pulaar parlé au Sénégal et dans les pays limitrophes (Mauritanie, Gambie et également Guinée-Bissau). Par ailleurs, depuis la classification proposée par Segerer (2016), présentée en détail dans Pozdniakov & Segerer (à paraître), on considère qu'à l'intérieur du phylum Niger-Congo, le peul et le sereer constituent, à eux deux, un sous-groupe de la branche Nord de la famille Atlantique. Le *Serer* (plus souvent orthographié *Se(e)reer*), qui comporte lui aussi diverses variantes dialectales, est donc la langue la plus proche du peul du point de vue génétique. Ces indications préalables, par ailleurs parfaitement explicitées par l'auteure, permettent de justifier le libellé de l'ouvrage recensé ici et surtout d'en mesurer la portée. Enfin, il est indiqué dans les remerciements que cet ouvrage est le fruit d'une thèse de doctorat menée dans le cadre d'un volet africaniste du vaste projet « Information structure: The linguistic means for structuring utterances, sentences and texts » (CRC 632), financé par la DFG allemande.

Comme l'indique l'introduction (p. 1-2), le but général de ce volumineux ouvrage est d'étudier la « structure informationnelle » (désormais abrégée en SI), dans le groupe Peul-Sereer (*Fula-Serer*). Pour s'attaquer à une aussi vaste question, l'auteure a judicieusement procédé en deux étapes, différentes par leur poids et par la nature des données sur lesquelles elles s'appuient. Viktoria Apel (VA) part, en fait, d'une étude exhaustive et très détaillée du pular de Guinée (parties I et II) à partir de données de première main, pour mener ensuite deux études comparatives (partie III), s'appuyant essentiellement sur des données extraites de travaux d'autres auteurs, occasionnellement complétées par ses propres investigations : la

première, à l'intérieur du peul en tant que macrolangue (i.e. en comparant les différents dialectes), la seconde, à l'intérieur du groupe Peul-Sereer, c'est-à-dire en comparant les résultats obtenus sur le peul avec ceux procédant de la comparaison de divers dialectes du sereer menée ici. L'architecture générale de l'ouvrage qui en découle est parfaitement claire et bien pensée dans ses grandes structures. Cette recension suivra donc l'organisation du livre et ses grandes parties (sauf pour les annexes qui seront présentées avec le chapitre qu'elles complètent), en les commentant au fur et à mesure de leur présentation, avant de conclure par une brève appréciation d'ensemble.

Dans l'INTRODUCTION GÉNÉRALE (chapitre 1), qui précise l'objet de l'étude puis situe le groupe Peul-Sereer et la variété pular étudiée, VA présente également une revue de la littérature existante sur la SI en pular puis détaille, avec le soin remarquable qui caractérise tout l'ouvrage, la nature de ses données et la méthode de collecte utilisée. Pour mener son analyse exhaustive de la SI dans cette langue, l'auteure a recueilli, dans la ville de Dalaba (Guinée, zone du pular central) et auprès de 20 locuteurs natifs, un corpus de textes spontanés ou semi-spontanés (*semi-natural texts*), combinant, pour ses enquêtes, des questionnaires (sur les TAM ou la SI) ou stimuli existants, des tests d'acceptabilité et un ensemble de textes de nature variée, plus ou moins spontanés. Les questionnaires et textes semi-spontanés s'appuient largement sur le célèbre QUIS (Skopeteas *et al.* 2006). Ces derniers étaient nécessaires pour mener une étude sur la fréquence d'emploi et les fonctions des constructions en discours (cf. chapitre 5). Tous les composants de ce corpus sont justifiés, décrits et ordonnés dans divers tableaux à la fin de ce chapitre (p. 9-13). On notera que les questionnaires ont permis d'élucider 1 349 phrases et que les textes semi-contrôlés représentent un total de plus de 2 heures d'enregistrement et l'unique dialogue spontané, 6 minutes 53 secondes.

La première partie (PARTIE I) de l'ouvrage, intitulée « Introduction », est constituée d'un chapitre de trente pages présentant une esquisse grammaticale du pular (chapitre 2) et d'un chapitre présentant les notions théoriques utilisées pour l'analyse de la SI (chapitre 3). Je commenterai un peu longuement certains aspects de ces deux synthèses introductives, non seulement parce qu'elles sont essentielles pour suivre les analyses proposées, mais aussi parce qu'elles soulèvent quelques problèmes théoriques intéressants.

CHAPITRE 2. L'esquisse grammaticale représentait une véritable gageure étant donnée la complexité morphologique du peul. Celle-ci est d'ailleurs opportunément complétée par différents tableaux dans l'annexe A (p. 257-263). Elle est dans l'ensemble très bien faite quoique la présen-

tation, par ailleurs fort utile, du système verbal ne permette pas bien d'en comprendre l'organisation fonctionnelle. Le terme de « système verbal » n'est d'ailleurs jamais employé. Ainsi, la distinction qui est faite – selon une formulation trompeuse – entre *simple predicates* et *complex predicates* (au lieu de « tiroirs verbaux » ou « marqueurs prédicatifs » simples vs complexes) n'explique pas la distribution de ces deux catégories. Les premiers (p. 26-44) sont constitués de paradigmes simples, largement fusionnels (pour le marquage de l'aspect, de la modalité et de la polarité, selon des oppositions de voix), baptisés « suffixes de conjugaison » et qui se combinent selon un jeu subtil (mais insuffisamment expliqué) avec deux séries de marques de sujet. Les *complex predicates* désignent des constructions où une forme finie du verbe (appartenant donc aux *simple predicates* ?) se combine avec une « particule » ou un « auxiliaire ». La présentation générale qui en est faite décrit certes très soigneusement les différentes formes du système et même leurs différents emplois, ce qui est hautement appréciable, mais il manque une vision synthétique permettant de comprendre comment s'organise le système au-delà de sa complexité formelle et quelles sont les valeurs sémantiques ou fonctions respectives de chacune de ces formes.

En outre, les suffixes de conjugaison (les *simple predicates*, qui semblent constituer la base de ce système) sont présentés selon les deux axes habituellement retenus pour le peul, à savoir l'opposition aspectuelle *perfective/imperfective* (i.e. accompli/inaccompli) traversée par des oppositions de voix (*active/middle/passive*), mais les étiquettes retenues pour les différentes formes avec un simple numéro (e.g. *Perfective 1, 2, 3*) sont complètement opaques et ne permettent pas au lecteur de se repérer dans ce système. De plus, différents indices laissent penser que ce système n'est pas purement aspectuel, mais que ces formes (ou au moins certaines d'entre elles) ont pour point de référence (ou *tense locus*) le moment de l'énonciation. D'où l'appellation de *completive/incompletive* retenue par Breedveld (1995) pour le fulfulde du Mali. Ce choix d'utiliser de simples numéros, assez inhabituel pour le peul, relève apparemment d'une scrupuleuse prudence de la part de VA. Elle s'appuie dans cette présentation sur les travaux de différents auteurs (Diallo 2000 ; Evans 2001) qui, pas plus qu'elle semble-t-il, n'arrivent à dégager, pour chacune des formes une valeur sémantique unitaire qui permette de rendre compte de la diversité de leurs emplois en fonction des contextes. Une étiquette n'étant qu'une étiquette et non une analyse, il aurait été préférable d'adopter pour chacune de ces formes n'importe quelle étiquette proposée par d'autres spécialistes du peul ou de choisir un emploi prototypique. Car un spécialiste des langues atlantiques repère assez vite des types d'emplois bien connus pour

certaines formes verbales. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples, le *Perfective 1* semble correspondre à un focus du verbe (même si le jeu sur les différents types de marqueurs sujet complique le tableau de ses emplois) et le *Perfective 2* à l’accompli d’une forme dépendante bien connue (appelée notamment « narratif », « consécutif » ou « séquentiel » selon les langues et les auteurs), dont l’*Imperfective 2* serait le pendant inaccompli. Les emplois du *Perfective 3* évoquent assez clairement un accompli du présent, donc un complétif. Celui-ci semble avoir pour pendant l’*Imperfective 3* qui présente, quant à lui, toutes les valeurs classiques d’un inaccompli tandis que l’*Imperfective 1* est clairement un hortatif. Cette présentation du système verbal est donc déjà difficile à suivre à ce stade mais elle va également poser un problème pour la suite car, comme le savent les atlantistes, le système verbal joue généralement un rôle crucial pour la structuration de la SI dans les langues de cette famille (i.a. Robert 2010 ; Creissels 2021).

CHAPITRE 3. Ce chapitre présente très clairement le cadre théorique et les catégories utilisées pour l’analyse de la SI. L’effort de systématisation concernant la SI est à saluer. Il était nécessaire à l’auteure pour traiter de l’ensemble de la SI dans une langue puis un groupe de langues, comme le fait cet ambitieux ouvrage. Le cadre systématique utilisé ici me semble néanmoins soulever des problèmes à la croisée de débats ou divergences entre linguistes. Ils sont donc intéressants aussi à ce titre, c’est pourquoi je vais le résumer et le commenter.

L’auteure part de la définition proposée dans son projet de recherche (CRC 632) qui définit ainsi la SI (p. 60) :

(...) the structuring of information structure, typically in order to optimize information transfer within the discourse. The underlying idea is that the same information needs to be prepared or “packaged” in different ways depending on the background and the goal of the discourse.

VA précise, en outre, que son objet d’étude sera la phrase (*sentence*) définie comme une unité indépendante constituée minimalement d’un prédicat, verbal ou non-verbal. L’auteure écarte le terme d’énoncé (*utterance*) car elle n’a pas pu traiter de la prosodie et des frontières prosodiques des unités qu’elle analyse, mais elle insiste sur le fait que ses analyses traitent des usages réels de langue et, de fait, le contexte discursif de tous ses exemples est précisé pour permettre d’en comprendre le rôle dans le discours. Elle postule ensuite que toute phrase a une SI interne (*a sentence internal information structure*), ce qui formulé ainsi me semble être problématique puisque la SI se définit dans le discours. Cette affirmation n’a de sens que pour les cas où la SI est marquée par des moyens morphosyntaxiques, point crucial que l’auteure n’évoque pas.

VA indique que pour étudier la SI dans son corpus, elle va se concentrer sur trois aspects, présentés comme deux niveaux hiérarchiques (cf. schéma p. 61). Ainsi, du point de vue de la SI interne de l'énoncé, elle distingue les types de structures suivantes :

- À un premier niveau, on oppose les *categorial statements* (assertions ou jugements catégoriques), qui comportent deux unités informationnelles, et les *thetic statements* (assertions ou jugements thétiques), qui forment une seule unité informationnelle.

- À un deuxième niveau, les *categorial statements* se divisent en deux types de sous-structures informationnelles possibles : [TOPIC] [COMMENT] ou [FOCUS] [BACKGROUND].

Les définitions de ces dernières catégories sont données ensuite. Le topique de phrase (*sentence topic*) est défini comme « l'entité à propos de laquelle quelque chose est prédiqué » et le commentaire ou propos (*comment*), comme « ce qui est prédiqué sur le topique » (p. 63). Il est précisé (p. 64) que dans une phrase non marquée (*unmarked sentence*), le sujet grammatical est par défaut le topique de phrase (TOP). L'auteure décrit ensuite les structures avec topiques marqués, à savoir la topicalisation (i.e. antéposition sans reprise pronominale) et la dislocation à gauche (avec reprise pronominale dans la relation prédicative désignée comme *clause*). Elle présente ensuite les antitopiques qui apparaissent dans des structures disloquées à droite avec des fonctions discursives spécifiques. Enfin, le *focus* ou information focale dans un énoncé est défini(e) comme l'information « relativement la plus importante » ou « la plus saillante » dans un contexte communicatif (p. 66), le *background* (arrière-plan) étant défini comme le reste de la phrase (*sentence*), c'est à dire l'énoncé (*utterance*) moins l'information focale (p. 67).

Pour ce qui est des deux sous-types de structures informationnelles (i.e. *topic-comment vs focus-background*), il est précisé ensuite que, si le *focus* est « dans une certaine mesure » (*to some extent*) clairement lié au *comment* et le *background* au *topic*, ces catégories ne coïncident pas nécessairement parfaitement (p. 67). C'est dans ce flou qu'apparaît le nœud du problème, à mon sens. Les catégories de ces deux sous-structures informationnelles ne sont pas du même ordre et leur présentation mélange :

(i) une conception syntaxique (relation sujet-prédicat dans une proposition ou *clause*) vs une conception pragmatique (assertion et actes de langage) de la prédication

(ii) la question des rôles sémantiques des unités de la SI (topiques, focus) vs celle de leur marquage dans le discours.

La conception syntaxique de la prédication transparaît dans la définition des *topic-comments* ci-dessus et dans l'approche de VA qui prend la phrase

comme unité d'étude de la SI, caractérisant les topiques marqués comme des éléments *pre-* ou *post-clausal* (extra-propositionnels), ce qui est en soi parfaitement acceptable. Mais sa définition des unités informationnelles de premier niveau relève elle d'une acception pragmatique puisqu'il s'agit de *statements* (assertions). Avec les définitions proposées, on ne comprend pas pourquoi la catégorie du topique ne figure pas dans la structure où apparaît le focus : il n'y aurait donc pas d'énoncé présentant une structure [TOPIC]-[FOCUS] ? Ces questions sont, en outre, obscurcies par l'utilisation du même terme *topic* dans les deux types de sous-structure informationnelle.

À mon sens, les choses deviendraient plus claires si l'on distinguait par des termes différents (cf. Caron 2000 : 9-11) les éléments qui peuvent apparaître à deux niveaux de structuration dont il convient aussi de distinguer la nature. D'un côté, ce dont on parle (le *topic 1* ou thème) et ce que le locuteur en dit et donc asserte (*comment* ou rhème) constituent des unités ou notions sémantiques au sens où elles sont définies par les enchaînements discursifs et donc dans la sémantique du discours. À ce niveau d'observation de la SI, on n'a pas à faire à une structuration linguistique. Tout énoncé a donc bien un thème et un rhème mais ceci ne préjuge pas de leur éventuel marquage au niveau de la phrase. En revanche, j'en distinguerais nettement les notions de *topic 2* (topique) et de *focus* comme des formes linguistiquement marquées du point de vue de la SI (quel qu'en soit le type de marquage, prosodique, morphologique ou syntaxique). Dans cette optique, les *clause-internal topics* auxquels il est fait référence dans l'ouvrage ne sont *a priori* pas des topiques au sens strict (car ils ne sont pas marqués comme tels) mais éventuellement des thèmes. C'est pourquoi la formulation finale adoptée (p. 76) me paraît meilleure, lorsque l'auteure dit que cette structure *topic-comment* avec un sujet *topical* et un prédicat à valeur de *comment* (donc rhématique) correspond à la SI par défaut (j'ajouterais, par prudence, dans de nombreuses langues). Elle décrit en outre une intéressante hiérarchie de saillance (croissante) dans la phrase canonique (i.e. non marquée pour la SI) : du sujet (élément le moins saillant) au verbe (moins saillant) et aux constituants non sujets (lorsque la phrase en comporte) qui constituent les éléments les plus saillants. Ce dernier point rend bien compte de l'asymétrie de marquage entre constituants sujets et non sujets observée par ailleurs.

Ces clarifications étant posées, les distinctions proposées ensuite à propos des différents types de *focus* définissent une grille d'analyse intéressante et qui s'avère efficace pour les analyses présentées dans les chapitres suivants du fait que cette grille est utilisée pour qualifier ou catégoriser des énoncés en contexte. Les catégories suivantes sont distinguées pour le focus (p. 68-69) :

- selon la portée du focus : sur un constituant (sujet vs non sujet : objet vs adjoint) ; sur le prédicat (verbal vs non verbal) ; sur le syntagme verbal (*verb phrase*) ; sur la phrase ou proposition (*clause*) ;

- avec une distinction supplémentaire pour le focus du prédicat entre : *state-of-affairs focus* (focus sur l'état de choses, décrit comme un focus sur le contenu lexical du verbe) et *operator focus* : focus sur l'une des déterminations du prédicat, i.e. temps, aspect, modalité ou polarité. Ce dernier (*polarity focus*) est appelé par d'autres auteurs *verum focus* ou *truth-value focus* (ce qui me semble correspondre à un focus sur l'assertion) et désigne la confirmation ou le rejet d'un énoncé précédent, affirmatif ou négatif (p. 70). Il se subdivise en *affirmative vs negative polarity focus*, selon la polarité de l'énoncé focalisé.

PARTIE II. S'appuyant sur les cadres définis ci-dessus, cette deuxième partie est consacrée à l'étude de la structure de l'information en pular et comporte deux chapitres.

Le CHAPITRE 4 est intitulé de manière ambiguë et assez troublante « Description of construction types in Pular ». À ce stade, on ne sait pas de quels types de construction il s'agit. Les titres des sous-parties sont, quant à eux, complètement opaques, e.g. §4.2.2 : « Simple verbal modal (Type II.b) ». Il faut un certain temps au lecteur pour comprendre de quoi il s'agit et pourquoi cet extraordinaire travail sur corpus est présenté de cette manière si peu claire. D'une part, les sous-titres abrégés en « types » renvoient aux étiquettes utilisées pour l'annotation du corpus présenté en fin d'ouvrage dans l'annexe B. Mais surtout, le problème de ce chapitre tient au fait que les « types » qui constituent les entrées de la classification retenue correspondent non pas à des types de structuration de la SI (comme on pouvait s'y attendre dans cette partie consacrée à la SI en pular), mais à des constructions entendues dans un sens essentiellement syntaxique et présentées de la plus simple à la plus complexe : de l'énoncé constitué d'un seul mot (*Type I*) aux phrases simples (*Type II*), elles-mêmes sous-catégorisées selon le tiroir verbal « simple » ou « complexe », puis aux phrases bi-propositionnelles ou *bipartite clauses* (*Type III* recouvrant les constructions clivées et pseudo-clivées), avant un type de construction étiqueté *clause linkage* (*Type IV*) qui est sous-catégorisé en subordination, coordination et cosubordination, réunissant donc des constructions syntaxiques très différentes. Du point de vue syntaxique, il aurait été plus logique de comparer les subordonnées et les phrases bi-propositionnelles (*Type III*) dont l'auteure dit qu'elles représentent « *a special type of clause linkage* » (p. 102). Enfin, les trois derniers types de construction portent sur les champs pré- et post-propositionnels (V *preclausal focus field*, VI *preclausal topic field*, VII *postclausal antitopic field*).

Cette présentation incompréhensible suit en fait la démarche heuristique adoptée par l'auteure pour ce travail de doctorat. En effet, VA examine ici toutes les constructions syntaxiques de son corpus pour caractériser la SI des énoncés dans lesquels elles apparaissent. Mais l'entrée syntaxique par unités propositionnelles (*clauses*) qui commande la plus grande partie de ce chapitre n'est pas tenable jusqu'au bout. L'organisation de ce chapitre le montre bien. On glisse à différentes reprises des constructions syntaxiques à l'examen de champs *pre-* et *postclausal* correspondant à des catégories qui, elles, relèvent de la SI. C'est à ce niveau que l'on trouve en fait les principales stratégies utilisées en pular pour marquer la SI, si l'on excepte le focus du prédicat, à savoir les structures clivées pour la focalisation des constituants et la topicalisation et la dislocation à gauche pour le marquage du topique. Mais la perspective syntaxique maintenue avec un souci d'exhaustivité entraîne une extension de l'étude à ce *Type IV* qui paraît, au total, inutile.

Grâce à sa démarche méthodique et à son étude d'énoncés contextualisés, VA se sort malgré tout assez bien de ce défi descriptif et des écueils ou contradictions de son approche de la SI. Outre les structures servant à l'expression de topiques ou focus marqués signalées ci-dessus, on trouvera dans chaque sous-partie de ce chapitre une mine d'informations concernant les emplois des formes verbales du pular. On regrette néanmoins que le résumé de ce chapitre (p. 153-154) ne porte que sur des aspects très généraux de la SI et ne présente pas la synthèse qu'on attendait sur les stratégies d'expression des différents types de focus, en particulier ceux portant sur le prédicat, ainsi que sur les énoncés à valeur thétiqque qui constituent un vaste champ à explorer pour voir si cette unité de la SI constitue une catégorie fonctionnelle en soi.

En outre, malgré les références qui y sont faites occasionnellement, le terme « construction » n'est pas entendu ici au sens des grammaires de construction (e.g. Goldberg 1995) qui Chapitre sent une « construction » par l'appariement entre une forme (quels qu'en soient la nature et le niveau structurel) et un sens (ou une valeur sémantique). Cette confusion sur le terme de construction (entendue au sens syntaxique *vs* constructionnel) va poser un problème non seulement pour différencier propositions clivées et subordonnées, mais aussi pour la compréhension de la « polyvalence » (selon les termes de l'auteure) des morphèmes en jeu dans les constructions étudiées. Ainsi par exemple, à propos du morphème *ko*, l'auteure confond la partie du discours dont elle relève (en l'occurrence une copule) et sa fonction dans une construction donnée (au sens constructionnel), e.g. copule à valeur d'identification dans les énoncés à prédicats non verbaux *vs* copule servant à marquer l'élément focalisé dans différentes constructions focalisantes.

En résumé, malgré une méthode parfaitement définie et appliquée avec rigueur, mais du fait des problèmes évoqués à propos du chapitre 3 et de l'angle syntaxique adopté pour cette étude, la description proposée dans ce chapitre est présentée selon des critères hétérogènes qui rendent ce chapitre extrêmement difficile à lire. Il aurait fallu le présenter de manière beaucoup plus synthétique en présentant les résultats significatifs de ces investigations pour la compréhension de la SI en pular.

Le CHAPITRE 5 s'intitule « Distribution of construction types in natural discourse ». Son but premier était de décrire les emplois « réels » des types de construction définis dans le chapitre précédent et d'en mesurer la fréquence d'utilisation dans le discours. Le corpus utilisé pour ces investigations est celui qui est présenté dans l'annexe B de l'ouvrage. Il est ici (p. 156-157) soigneusement décrit (types de texte) et quantifié (types et nombre de *utterances/sentences (sic)* retenus, au total 750). L'auteure a adopté une approche plus satisfaisante que dans le chapitre précédent en restreignant cette étude à la relation entre formes (types de construction) et fonctions (du point de vue de la SI) et à l'influence du genre textuel sur la distribution de ces relations.

Ce travail est bien mené et cette étude apporte quelques conclusions intéressantes sur le fonctionnement du pular du point de vue de la structuration de l'information, mais les résultats sont souvent très généraux et largement prévisibles. À mon sens, ceci tient en grande partie à la démarche exhaustive adoptée pour cette étude qui ne part pas de la question du marquage de la SI (cf. chapitre 3). Il n'est ainsi guère surprenant d'apprendre que la plupart des phrases du corpus présentent une structure non marquée du point de vue de la SI, avec un « sujet topical » et un « focus » portant soit sur le prédicat et correspondant alors à un *state-of-affairs focus* (ce qui me semble constituer la valeur de base de l'assertion simple, donc correspondre à la simple valeur rhématique de la relation prédicative), soit sur le syntagme verbal (on suppose qu'il s'agit là d'un véritable focus verbal avec saillance sur le contenu lexical). Cette étude confirme cependant de manière empirique (i) le rôle du genre textuel dans la proportion d'utilisation des focus marqués formellement, bien supérieure dans les dialogues, en raison de leur forte composante interactionnelle, que dans les monologues ou textes procéduraux ; ou (ii) le fait qu'un topique extraposé (*pre-clausal topic*), donc un topique marqué dans les termes que je propose, est généralement associé à un changement thématique (*topic change*), alors qu'un « topique sujet interne » (*clause-internal subject topic*), donc un sujet thématique non marqué, indique en général une continuité thématique.

Un autre résultat intéressant est signalé qui pourrait, me semble-t-il, être mieux exploité : cette étude révèle qu'il n'y a aucune différence prag-

matique en pular entre les constructions topicalisées (i.e. avec antéposition du topique mais sans reprise pronominale) et disloquées à gauche (avec antéposition et reprise pronominale). On peut se demander s'il n'y a pas ici la trace d'une évolution en cours du système de marquage de la SI en pular. De même, la principale conclusion de cette analyse, en elle-même largement prévisible pour qui s'intéresse à la sémantique grammaticale, aurait pu être mieux exploitée. L'auteure conclut ainsi de son analyse des emplois de toutes les formes verbales (simples ou complexes) en discours que tous ces types de construction sont « polyfonctionnels » du point de vue de la SI. La polysémie des constructions a été théorisée par la grammaire de construction (e.g. Goldberg 1995) ; pour ce qui est des langues atlantiques, la polysémie de l'ensemble des formes verbales du wolof a été étudiée en détails dans Robert (1991), et Robert (2000 ; 2010) décrit en particulier les différentes fonctions discursives des formes de focalisation du verbe et du sujet. Cette polysémie (ou polyfonctionnalité) relève en fait du mécanisme général de construction du sens d'une forme en contexte, par l'interaction entre la valeur propre de la forme et son environnement discursif. Ce qui aurait été réellement intéressant ici, c'est que VA présente de manière synthétique les différentes fonctions pragmatiques des formes qu'elle a très soigneusement étudiées.

PARTIE III. Cette dernière partie est constituée de deux études comparatives. Le CHAPITRE 6 est consacré à la comparaison des stratégies d'encodage de la SI à l'intérieur du peul comme macrolangue. L'objectif est double : voir les convergences et divergences entre dialectes, et voir si ces résultats confirment ou infirment les regroupements dialectaux proposés par différents auteurs. C'est l'un des chapitres les plus intéressants de cet ouvrage. Une première partie (§6.1), fort intéressante et soignée, présente le contexte de cette étude comparative. L'auteure s'appuie cette fois non pas sur des analyses de corpus, mais sur les descriptions disponibles, qui sont de fait rarement centrées sur cette question. Sept des dix variantes dialectales du peul ont pu être comparées, ce qui représente un important travail : pular, pulaar, maasina, gorgal, borgu, leydi Nigeria, adamawa. L'extension géographique de l'ensemble des dialectes est présentée (illustrée par 2 cartes) en même temps que les problèmes que posent les frontières proposées par Miyamoto (1993 : 228) dessinant deux sous-groupes (ouest et est). Ces regroupements seront réexaminés à la lumière de cette étude de la SI.

Pour ce travail, VA a restreint l'analyse comparative à, d'un côté, cinq de ses constructions (i.e. phrases simples avec *Perfective 1*, phrases clivées et pseudo-clivées et énoncés topicalisés et disloqués à gauche) et, de l'autre, à l'étude des marqueurs de topique et focus de constituants utilisés dans les

différentes langues. Sur ce dernier point, il y a une ambiguïté liée au fait que les « constructions » ne sont pas considérées comme des marqueurs. Ce qui est traité ici ce sont en fait les marqueurs constitués d'un morphème libre. Du fait de ce flou, on va retrouver tantôt des morphèmes qui font partie d'une construction (au sens constructionnel) de la SI, tantôt des morphèmes qui peuvent être ajoutés à cette construction. Mais, comme le démontre finalement ce chapitre, cette ambiguïté (dont l'auteure n'a peut-être pas conscience) était nécessaire à maintenir pour pouvoir comparer les langues. En effet, celles-ci présentent des fonctionnements hétérogènes concernant le caractère obligatoire de ces morphèmes. Et l'un des apports les plus remarquables de ce chapitre est d'avoir révélé une gradualité inter-langues concernant la grammaticalisation de ces morphèmes : selon les langues, le marqueur (de topique ou de focus) peut être obligatoire dans la construction (notamment pour le marquage du focus de constituants), possible ou fréquent mais pas obligatoire, ou enfin non attesté. Cette disparité de fonctionnement atteste clairement d'une grammaticalisation en cours pour ces marqueurs et devrait permettre d'émettre des hypothèses sur la construction originelle en peul pour ce type de composant de la SI. Cette perspective diachronique n'a cependant pas été exploitée par l'auteure. Ces disparités dialectales participent cependant aux critères qui lui permettent de proposer une nouvelle classification interne du peul en fin de chapitre (voir ci-dessous).

La sélection opérée ici, parmi les constructions étudiées dans la partie dédiée au pular, montre que la comparaison a (enfin) obligé l'auteure à traiter des constructions dans lesquelles la SI est marquée. Elle signale ainsi, à propos du *Perfective I*, que cette construction a été retenue parce qu'elle présentait d'intéressantes variations concernant le marquage du focus du prédicat.

Tout en signalant les diverses raisons qui entravent cette étude inter-dialectale, VA estime qu'on peut en conclure que le peul est assez homogène du point de vue des aspects de la SI étudiés ici. Certains points de convergence entre dialectes ne nous semblent cependant pas très éclairants car ils relèvent de phénomènes très généraux liés à l'articulation de la SI à la linéarité de l'énoncé (cf. Caron 2000), comme par exemple les conclusions suivantes : en peul, la position de topique interne à la proposition est réservée au sujet (ceci est normal dans une langue SVO), mais cette langue a un champ topical pré-propositionnel (*preclausal*) qui est ouvert à tous types d'arguments ou d'adjoints (cette propriété est universelle, elle procède de la définition-même de la topicalisation).

Par contre, d'autres points sont beaucoup plus remarquables. Ainsi, VA révèle l'existence d'un marqueur de topique inter-dialectal *kam*. En outre,

son hypothèse d'un emprunt du haoussa du Nigeria (qui possède un marqueur de topique identique) au peul est judicieusement soutenue par la prise en compte de la voie de migration des locuteurs peuls d'ouest en est. De même, précieuse est l'indication d'une convergence inter-dialectale dans l'utilisation majoritaire de structures clivées pour l'expression de la focalisation d'un argument en contraste avec l'utilisation de la morphologie verbale pour le marquage de la focalisation du prédicat. Enfin, et c'est là un apport majeur de son étude, les différences entre dialectes permettent à VA de conclure ce chapitre en proposant un nouveau regroupement des dialectes peul, non plus en deux mais en trois sous-groupes s'étendant d'est en ouest.

Le CHAPITRE 7 élargit la comparaison à l'ensemble des deux macrolangues qui constituent le sous-groupe Peul-Sereer au sein de la branche Nord de la famille Atlantique. Dans la mesure où le peul a déjà été présenté, la plus grande partie de ce chapitre est consacrée à l'étude inter-dialectale du sereer, la comparaison avec le peul intervenant à la fin de chaque sous-section consacrée à différents types de construction. Le chapitre s'ouvre très soigneusement par une courte introduction sur le sereer et ses dialectes (carte à l'appui), accompagnée de la liste des sources utilisées et suivie d'un aperçu sur certaines caractéristiques typologiques de cette langue dont la présentation de son système verbal et des principaux emplois des conjugaisons. Au-delà de son utilité pour la présente étude, cette synthèse sur le système verbal du sereer (p. 231-232) permet déjà d'entrevoir certains phénomènes intéressants pour comparer l'organisation de ce système avec ceux avec d'autres langues atlantiques, au-delà du peul. Le sereer étant moins bien documenté que le peul, VA a dû restreindre son étude aux trois constructions les mieux documentées, en les complétant judicieusement par une analyse de corpus qu'elle a menée en s'appuyant sur des données élicitées ou sur des textes publiés (l'un de ceux-ci, un conte, est d'ailleurs donné, segmenté en phrases et glosé, dans l'annexe C). Il s'agit, pour la phrase simple, de l'étude des topiques sujets, d'une construction verbale complexe (une particule *kaa* ~ *kaam* ~ *koo* en tête d'énoncé avec des paradigmes verbaux contraints) et des constructions à verbe dédoublé (*verb doubling*), et enfin de l'étude des phrases clivées. Pour un lecteur averti, il est évident qu'avec ces deux dernières, on a l'essentiel des stratégies de marquage du focus.

Du fait du manque de données sur le sereer, certaines structures bien attestées en peul ne peuvent être comparées avec le sereer, comme par exemple les antitopiques et les pseudo-clivées qui sont bien attestés dans certains dialectes du peul. Au-delà de certaines généralités sur les champs extra-propositionnels (*preclausal* ou *postclausal fields*), les apports qui

me semblent les plus intéressants sont les suivants. Au sein de la phrase simple, la différence la plus marquante entre les deux macrolangues réside dans le système de *switch-reference* non canonique du sereer : les corpus étudiés montrent que cette langue utilise en effet un double système de pronoms sujet anaphoriques (pour la troisième personne), dont le jeu permet d'indiquer une (dis)continuité topicale ou référentielle. Si l'analyse tient (ce dont je ne suis pas en mesure de juger), c'est un apport intéressant de cette étude. Il s'agit certes ici du sujet grammatical (et non d'un topique au sens strict que je propose de suivre) et d'un problème de continuité référentielle (*reference-tracking*) et non de SI au sens strict, mais le marquage de la discontinuité référentielle a des points de croisement avec le marquage de la SI entendue en un sens large.

De manière plus centrale, l'auteure indique d'abord que les deux macrolangues convergent dans leurs stratégies de marquage de la focalisation d'un constituant à l'aide de phrases clivées impliquant des formes verbales dépendantes qui permettent de présenter ces propositions comme l'arrière-plan informationnel (*background*). Par contre, seul le peul utilise une conjugaison spécifique pour marquer le focus du verbe (ou du prédicat) à l'accompli, il s'agit, sans surprise, du *Perfective I*. Sur ce point, l'étude menée ici révèle une intéressante dissymétrie aspectuelle puisqu'à l'inaccompli (*imperfective*), le focus du prédicat est exprimé par une clivée. À l'inverse, seuls certains dialectes du sereer utilisent le dédoublement du verbe (*verb doubling*) pour exprimer un focus sur la polarité (ou *verum focus*, voir ci-dessus sur le chapitre 3) : il s'agit là d'une forme complexe dans laquelle la forme verbale non finie copie les suffixes de dérivation du verbe fini, mais pas son suffixe de conjugaison. Ce point est intéressant car, à ma connaissance, ces structures dédoublées exprimant une focalisation du verbe sont fréquentes dans d'autres langues d'Afrique (i.a. berbère, bantou) mais rares dans les langues atlantiques.

La caractérisation des phrases clivées me paraît cependant révéler, à nouveau, un défaut de compréhension de la notion de « construction ». Ainsi les phrases clivées sont définies (p. 243) selon des propriétés dites « formelles » : du point de vue syntaxique, il s'agit d'une structure bipartite dans laquelle un « champ focal pré-propositionnel » précède une proposition dépendante ; du point de vue morphologique, le verbe de cette proposition dépendante est marqué par une forme verbale dépendante. Ainsi présentée, cette définition n'explique pas (sinon de manière circulaire) ce qui fait que le champ pré-propositionnel est focal (et marque une focalisation de l'élément qui le remplit) et non topical, puisque ces champs pré-propositionnels sont définis par la simple extraction (antéposition) d'un argument de la relation prédicative. Or c'est précisément la structure d'en-

semble, combinant l'extraction d'un argument et l'emploi d'une conjugaison dépendante dans la relation prédicative, qui en fait une construction à valeur de focalisation d'un argument.

En ce qui concerne la construction du *sereer* désignée comme « la construction verbale complexe impliquant la particule *kaa ~ kaam ~ koo* » (p. 237-238), sa structure et ses valeurs d'emploi sont bien décrits mais le cadre syntaxique trop rigide de l'auteure l'empêche de définir plus clairement la valeur de cette construction : celle-ci indique manifestement une focalisation du prédicat avec toute la palette des valeurs contextuelles ou pragmatiques attendues pour celle-ci. Il est, en outre, intéressant de noter que cette construction est donnée comme strictement équivalente à la construction dédoublée mentionnée ci-dessus. La coexistence de ces deux structures pourrait fournir une piste pour une analyse diachronique sur l'évolution des structures focalisantes en *sereer*. Enfin, il convient de noter que, dans cette construction, la « particule » *kaa* (glosée *non-term focus*) apparaît en tête d'énoncé et se combine à des formes dépendantes du verbe, ce qui évoque une structure clivée dans laquelle *kaa* serait le pivot assertif, donc une copule.

Signalons enfin qu'ici (comme au chapitre 4) il manque une synthèse récapitulative des valeurs d'emploi de chacune des constructions étudiées. Cette synthèse aurait été très intéressante pour éclairer la polysémie (ou polyfonctionnalité) de ces constructions qui ne semble pas bien comprise. Malgré ces petits défauts ou maladresses de présentation, ce chapitre constitue une étude comparative d'envergure, avec de nombreux apports extrêmement intéressants.

Le CHAPITRE 8 conclut cet ouvrage par une rapide synthèse (p. 252-255) sur les apports de cette thèse, mais aussi ses limites qui permettent à l'auteure d'ouvrir sur les champs qui restent à étudier.

CONCLUSION. Cet ouvrage représente un travail considérable, mené avec une rigueur et un soin remarquables en s'appuyant, pour l'essentiel, sur des corpus de première main qui combinent élicitation ciblée par des questionnaires et parole naturelle. Il permet à l'auteure de fournir la première étude systématique de la SI en *pular*, mais aussi la première étude comparative au sein du sous-groupe *Peul-Sereer*, fondée sur une précieuse comparaison inter-dialectale des deux langues. Il constitue donc une contribution de premier plan sur ce sujet. Les apports les plus intéressants me semblent résider dans les deux chapitres comparatifs de la troisième partie. En effet, la partie la plus détaillée portant sur *pular* est réellement difficile à lire, malgré le constant souci de clarté de l'auteure, car cette excellente thèse présente ici quelques défauts de maturité. En effet, pour la présentation de la SI en *pular*, VA a conservé sa démarche heuristique initiale étudiant

tous les énoncés de son corpus par type de construction syntaxique, au lieu de les ordonner de manière synthétique afin de présenter les stratégies utilisées par la langue pour marquer la structuration de la SI. De ce chapitre, on ne retire donc pas une vision d'ensemble, même s'il constitue une mine d'informations intéressantes. La lecture est, en outre, brouillée par quelques maladroites, comme le choix d'entrées essentiellement syntaxiques (ou morphosyntaxiques) mal adaptées pour une étude de la SI, et par une compréhension imparfaite de la notion de construction entendue au sens des grammaires de construction. Ces problèmes sont beaucoup moins marqués dans la dernière partie où sont présentées les études comparatives car l'auteure a dû y restreindre son étude aux constructions marquées du point de vue de la SI. Au total, cet ouvrage apporte de nombreux résultats extrêmement intéressants mais qui auraient pu être encore mieux présentés et exploités.

Références

- Breedveld, J. O. 1995. *Form and meaning in Fulfulde. A morphophonological study of Maasinankoore*. Leyde : Leiden Universiteit, Research School CNWS.
- Caron, Bernard. 2000. Assertion et préconstruit : topicalisation et focalisation dans les langues africaines. Dans Bernard Caron (éd.), *Topicalisation et focalisation dans les langues africaines*, 7-42. Louvain : Peeters.
- Creissels, Denis. 2021. Focalization in Atlantic languages. Paper presented at the Seminar on Information Structure: Berber and Typological perspectives. Paris : EHESS, ms.
- Diallo, Abdourahmane. 2000. *Grammaire descriptive du pular du Fouta Jaloo (Guinée)*. Francfort-sur-le-Main : Peter Lang.
- Evans, Barrie. 2001. [Teaching grammar of Pular](#). Christian Reformed World Missions, ms (consulté le 1^{er} juillet 2022)
- Goldberg, Adele E. 1995. *Constructions: A construction grammar approach to argument structure*. Chicago : The University of Chicago Press.
- Miyamoto, Ritsuko. 1993. [A study of Fula dialects: Examining the continuous/stative constructions](#). *Seri Ethnological Studies* 35. 215-230 (consulté le 27 juin 2022).
- Pozdniakov, Konstantin & Guillaume Segerer. À paraître. A genealogical classification of Atlantic languages. Dans Friederike Lüpke (éd.), *The Oxford guide to the Atlantic languages of West Africa*. Oxford : Oxford University Press.
- Robert, Stéphane. 1991. *Une approche énonciative du système verbal : le cas du wolof*. Paris : Éditions du CNRS.
- Robert, Stéphane. 2000. Le verbe wolof ou la grammaticalisation du focus. Dans Bernard Caron (éd.), *Topicalisation et focalisation dans les langues africaines*, 229-267. Louvain : Peeters.

- Robert, Stéphane. 2010. Focus in Atlantic languages. Dans Ines Fiedler & Anne Schwarz (éd.), *The expression of information structure: A documentation of its diversity across Africa* (Typological Studies in Language 91), 233-260. Amsterdam : John Benjamins.
- Segerer, Guillaume. 2016. [A new, innovation-based classification of Atlantic languages](#). Communication au 47th Annual Conference on African Languages (ACAL). University of California, Berkeley, 25 mars 2016, ms (consulté le 27 juin 2022).
- Skopeteas, Stavros, Ines Fiedler, Sam Hellmuth, Anne Schwarz, Gisbert Fanselow, Caroline Féry & Manfred Krifka. 2006. [Questionnaire on information structure \(QUIS\): Reference manual](#) (Interdisciplinary Studies on Information Structure, Working Papers of the SFB 632 4). Potsdam : Universitätsverlag Potsdam (consulté le 27 juin 2022).